

DÉCLARATION

Pour une consolidation et une densification de nos milieux

Une réponse à l'urgence climatique

Déposée dans le cadre de la consultation publique pour le Plan d'électrification et de changements climatiques.

31 octobre 2019

À propos

S'allier pour densifier fédère des acteurs de la densification et de la consolidation des milieux de vie ; élus, citoyens, promoteurs, et organisations, engagés à appuyer, partout au Québec, un dialogue constructif sur la densification et la consolidation de nos milieux de vie, solutions incontournables à mettre en place dans un contexte de crise climatique.

Cette déclaration concerne l'ensemble du Québec, et en particulier les milieux qui connaissent une croissance de la population.

Faire un pas de plus pour freiner l'étalement urbain

Déjà, le Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 visait à mettre «*un frein à l'étalement urbain en axant leur développement sur la densification autour des axes de transport collectif et sur l'implantation de services de proximité*». Néanmoins, les actions prévues pour réaliser cette vision, incluant la révision des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et de la fiscalité municipale, ne se sont pas pleinement concrétisées, et surtout, n'ont pas été suffisantes.

Nous déposons cette déclaration sous le thème «*aménagement du territoire*» de la présente consultation afin de démontrer notre adhésion à cette vision, qu'il y a lieu de poursuivre dans le plan en cours d'élaboration, et ce, avec des moyens renouvelés. Chacun à notre échelle, nous pouvons réaliser des changements. Mais c'est ensemble, et avec l'appui du gouvernement, que nous relèverons les défis de la densification. C'est également en ce sens que les signataires invitent l'ensemble des parties prenantes à s'engager également sur www.densifier.quebec.

Signataires

Stéphane Boyer, conseiller municipal, Laval

Daniel Cayley-Daoust, président, au nom de l'Association des résidents de l'île de Hull

Sabrina Di Matteo, porte-parole du regroupement citoyen « Pas de tours dans ma cour »

Nathalie Dion, présidente, Ordre des architectes du Québec

Alexandre Forgues, président, District Atwater

Sylvain Gariépy, président, Ordre des urbanistes du Québec

Émile Grenon-Gilbert, conseiller municipal, Mont-Saint-Hilaire

John Husk, conseiller municipal, Drummondville

Maude Marquis-Bissonnette, conseillère municipale, Gatineau

Karine Saint-Pierre, Construction St-Pierre Roseberry

Christian Savard, directeur général, Vivre en Ville

Nicol Tremblay, président, Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Laurence Vincent, coprésidente, Prével

Pour une consolidation et une densification de nos milieux : une réponse à l'urgence climatique

Une transformation nécessaire

Pour créer des villes et villages qui supportent des modes de vie faible en carbone, une transformation importante dans nos façons d'habiter et de vivre le territoire s'impose : miser sur la consolidation et la densification des milieux de vie. C'est ainsi qu'on rendra possible la proximité des activités et une offre de transport multimodale, essentielles à la diminution structurelle des émissions de gaz à effet de serre du parc automobile québécois.

Une nouvelle norme sociale à établir

Les transformations nécessaires tardent toutefois à être mises en place, et elles font face à une certaine levée de boucliers dans plusieurs milieux au Québec, compromettant l'amélioration du bilan carbone. Comme pour tout changement majeur auquel elle a fait face, la société québécoise a besoin d'un espace de dialogue constructif pour établir ensemble ce que constitue une densification réussie. Nombre de municipalités, promoteurs et citoyens sont au front pour établir les balises de cette nouvelle norme sociale, ce qui ne se fait pas sans heurts, mais demeure nécessaire.

Un engagement de tous les acteurs

À titre d'acteurs de la densification et de la consolidation urbaine, nous nous engageons à appuyer un dialogue constructif sur la transformation de nos milieux de vie, et du même coup, nous interpellons le gouvernement du Québec afin qu'il joue un rôle de leader pour assurer la reconstruction de la ville sur elle-même.

Préambule

Considérant que les caractéristiques des milieux urbanisés favorables à la réduction des émissions de GES dans le transport et le bâtiment sont bien connues : densité, mixité des activités, proximité et offre de transport multimodale;

Considérant qu'il est urgent d'accélérer la transformation des milieux de vie existants, afin que ceux-ci supportent des modes de vie et une économie sobres en carbone, d'autant que le Québec accueillera, d'ici 2030, 400 000 nouveaux ménages;

Considérant que chaque nouvelle construction est l'occasion d'améliorer la situation – ou, au contraire, de l'empirer;

Considérant qu'un dialogue constructif sur ces questions centrales est essentiel afin d'atteindre un débat de qualité sur la densification urbaine ;

Considérant que la transformation des milieux de vie existant pour accueillir la croissance urbaine représente une prise de risque inhérente à tout changement de pratique (coûts et délais plus élevés des projets d'insertion), ce qui, sans support ni vision politique forte, ralentit sa mise en place;

Considérant qu'il est primordial de diffuser les avantages de la densification, de rehausser la qualité des projets de densification et d'offrir un lieu d'expression aux préoccupations légitimes que ces transformations soulèvent;

Nos engagements

En conséquence, en tant que partie prenante de la densification, nous nous engageons à :

- contribuer à l'instauration d'un dialogue constructif sur les transformations urbaines pour des villes amies du climat, notamment en diffusant nos efforts pour y parvenir;
- promouvoir les avantages de consolider, densifier et verdir les milieux de vie existants;
- reconnaître et soutenir le travail des autres acteurs de la densification dans la création d'espaces de dialogue et l'adoption des meilleures pratiques;
- faire la promotion des bons exemples et des bonnes pratiques en densification, en mettant en place différents moyens à notre portée (présence constructive dans le débat public, séances d'échange, concours d'urbanisme et d'architecture, remise de prix, etc.)

Nos propositions pour le Gouvernement

Pour y arriver, nous proposons que le gouvernement du Québec :

- se dote d'une cible ambitieuse de réduction des GES dans le domaine des transports;
- pour l'atteinte de cette cible, reconnaisse le rôle crucial que jouent la densification et la consolidation des milieux déjà habités et complets, et, corollairement, la protection des milieux naturels et agricoles, dans le Plan d'électrification et de changements climatiques;
- s'engage, en complémentarité avec le milieu municipal, à accélérer les transformations urbaines visant à densifier et requalifier les milieux de vie existants présentant des caractéristiques favorables à des modes de vie faible en carbone ou ayant le potentiel de développer à moyen terme ces caractéristiques ;
- Pour cette accélération, il est attendu que le gouvernement :
 1. fasse preuve d'**exemplarité dans ses propres pratiques**, notamment en assurant une localisation optimale des activités gouvernementales afin de contribuer à consolider les centralités existantes plutôt que de contribuer à l'éparpillement des activités.
 2. à travers le **cadre d'aménagement du territoire**, assure que soit réalisée l'évaluation sensible des potentiels de consolidation et de densification des milieux de vie existants, notamment en amont de toute demande d'agrandissement des périmètres d'urbanisation, considérant que ces potentiels sont une clé de voûte lorsqu'il s'agit de prendre en compte les réalités régionales distinctives ;
 3. assure le **financement et les mesures d'écofiscalité nécessaires** au changement de pratique (études de potentiels de consolidation, création d'écoquartiers, décontamination des sols, taxation de l'artificialisation de nouveaux sols, conservation des milieux naturels et agricoles convoités pour de l'urbanisation, recherche et développement dans le domaine de l'immobilier pour de nouveaux modèles de quartiers et d'habitations, etc.).
 4. adopte une **politique nationale d'aménagement du territoire et de l'urbanisme** qui s'appuie sur les principes du développement urbain durable, incluant la consolidation et la densification des milieux de vie existants;
 5. assure l'accès à des **logements abordables et des logements sociaux** et bien localisés, notamment par une politique nationale d'inclusion de logements abordables et de logements sociaux, ainsi qu'un financement conséquent des programmes prévus à cet effet.

S'ALLIER POUR DENSIFIER

www.densifier.quebec